

GOLF de Rosny sous Bois dimanche 6 octobre 2019

Championnat Départemental de Seine Saint Denis 2019

Dimanche 6 octobre 2019 - Golf de Rosny-sous-bois

Engagement:

Cette compétition est réservée aux amateurs LICENCIÉS en Seine Saint Denis:

- Certificat médical obligatoire enregistré à la FFG à la date de clôture des inscriptions.
- Index inférieur à 36
- Le nombre de participants est limité à 40, clôture des inscriptions dès que cette limite est atteinte.

- Inscriptions:

- par mail: cdgolf93@gmail.com
- ou à l'accueil du golf de Rosny sous-bois (tél: 01 48 94 01 81)
 Clôture des inscriptions, le mercredi 25 septembre 2019

Les horaires de départ seront disponibles sur le site du CD93 http://www.cdgolf93.com à partir du 3/10.

- Droit de jeu, à la charge des joueurs, à régler directement à l'accueil du golf avant le départ.
- Droit de compétition, pris en charge par le Comité Départemental de golf de la Seine Saint Denis.

Règlement:

Cette épreuve se déroulera, pour toutes les séries, sur 18 trous en stroke play brut avec score maximum (par + 4).

Départs à partir de 9 heures dans l'ordre inverse des index (par série).

Série et Catégorie :

- première série Messieurs (index de 0 à 18,4),
- > deuxième série messieurs (index de 18,5 à 35,9),
- série dames (index de 0 à 35,9),

Remise des prix : après la fin de la compétition

Prix en Brut et en Net dans chaque série selon l'ordre suivant: 1B, 2B, 1N, 3B, 4B, 2N ...

Comité de l'épreuve:

Le Comité Départemental de Seine Saint Denis et le directeur du golf de Rosny sous-bois seront chargés de l'application et l'interprétation de ce règlement.

Arbitre: Gilbert Veyran